









L'information et la sensibilisation des riverains des abords du Rhône face aux risques d'inondation sur notre commune sont des éléments essentiels pour une prévention efficace. La commune de Pont-Saint-Esprit s'est engagée, depuis des années, dans ce sens par la mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention des inondations et des risques structurels hydrologiques.

Nous sommes tous des acteurs de la sécurité et à ce titre, en cas de crue importante du Rhône, nous devons appliquer les mesures préventives et adopter les comportements de mise en sécurité.

L'intérêt, aussi, est de suivre l'évolution de la hauteur d'eau grâce à **Vigie-crue** sur le site de Météo France. Vous pouvez également télécharger gratuitement l'application **myPredict 2**.

<b>Situations</b>	<b>Actions Municipales</b>	<b>Actions riverains</b>
<p><b>Vigilance</b></p>  <p>Vigie-crue Repère à 6,50 m.</p>	<p><b>Lancement de messages de pré-alerte aux riverains des quartiers :</b> Quai de Luynes et Bonnefoy Sibour, Place du port, Chemin de Beauchamp et des îles.</p>	<p><b>Être vigilant et suivre l'évolution</b></p>
<p><b>Mobilisation</b></p>  <p>Vigie-crue Repère à 6,80 m.</p>	<p><b>Lancement des messages d'alertes aux riverains des quartiers :</b> Quai de Luynes et Bonnefoy Sibour, Place du port, Chemin de Beauchamp et des îles.</p> <p><b>Fermeture et barriérage de certains accès aux quais.</b></p>	<p><b>Sécuriser</b> le rez-de-chaussée et préparer votre installation à l'étage de votre maison, si cela est possible.</p> <p><b>Sécuriser</b> vos documents administratifs principaux, préparer votre nécessaire et envisager une évacuation vers un refuge :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Relogement chez un proche ;</li> <li>- Salle des fêtes ;</li> <li>- Gymnases : Clos Bon-Aure et George Ville.</li> </ul> 
<p><b>Sécurisation</b></p>  <p>Vigie-crue Repère à 7,00 m.</p>	<p><b>Evacuation et mise en sécurité de la population :</b> Quai de Luynes et Bonnefoy Sibour, Place du port, Chemin de Beauchamp et des îles.</p>	<p><b>S'installer à l'étage de votre maison ; Relogement chez un proche ; Refuge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Salle des fêtes.</li> <li>- Gymnases : Clos Bon-Aure et George Ville.</li> </ul> 
<p><b>Sécurisation Maximum</b></p>  <p>Vigie-crue Repère à 8,00 m.</p>	<p>Surveillance de la digue à distance.</p>	<p>Interdiction stricte de l'accès à la digue.</p>